

PRO

« Israël n'avait pas d'autre choix »

Interview par courriel: Richard Graf



PHOTO: AMIR FARSHAD IBRAHIM / FLICKR

woxx : *Israël prétend devoir défendre sa population des tirs de roquettes depuis le territoire de Gaza. Est-ce que les moyens mis en oeuvre ne sont pas disproportionnés ?*

Mario Hirsch : Israël ne prétend pas seulement défendre sa population, mais a l'obligation de le faire. Après tout, garantir la sécurité de ses citoyens est un des principaux devoirs de tout gouvernement, surtout dans un contexte démocratique où les gouvernements sont redevables de leurs actes et omissions. La menace des tirs de roquettes est bien réelle, même si ceux qui accusent Israël de dépasser les bornes se livrent à une comparaison douteuse en comptabilisant les pertes civiles de part et d'autre. Ils oublient tout d'abord que dans le cas du Hamas, les victimes civiles sont préméditées et voulues, tandis que dans le cas des opérations militaires de l'Etat hébreu elles sont accidentelles et à ranger dans la catégorie des dommages collatéraux. Minimiser les dégâts causés par les roquettes, de plus en plus sophistiquées et à une portée de plus en plus grande, n'est pas très sérieux. Après tout, depuis 2004, 17 ressortissants israéliens ont perdu la vie à cause de ces tirs et des centaines d'autres ont été blessés. Aujourd'hui, de grandes agglomérations comme Ashdod, Ashkelon, Beersheva, voire la banlieue de Tel

Aviv sont à la portée de ces engins de mort. Si disproportion il y a, surtout en termes de « body count », ce n'est pas la faute à Tsahal, l'armée israélienne, mais du Hamas, qui utilise délibérément les populations civiles comme bouclier humain. La preuve a été fournie depuis longtemps que les rampes de lancement extrêmement mobiles sont installées dans des zones d'habitation et à proximité d'établissements civils (écoles, mosquées, hôpitaux etc...). Comme l'élimination de ces nuisances est le principal objectif d'Israël dans la campagne en cours, l'on comprend que, dans ces circonstances, on ne peut malheureusement pas être trop regardant en ce qui concerne l'identification des cibles. Il faut d'ailleurs relever que Tsahal avertit les populations civiles avant les frappes, surtout si celles-ci visent des objectifs civils.

Le gouvernement israélien dit ne pas vouloir chasser le Hamas du pouvoir, mais n'est en même temps pas clair sur les objectifs qu'il veut atteindre. Est-ce qu'en fin de compte, le but visé n'est pas de démoraliser la population dans l'espoir de la voir se retourner contre le Hamas ?

Si tel était le cas, cela serait à coup sûr contreproductif. La population civile est prise en otage par le Hamas

dans sa détermination de régler son compte à Israël. Les victimes civiles sont malheureusement des victimes par défaut. Hamas devra non seulement rendre des comptes à sa propre population mais aussi aux autres Etats arabes qui voient d'un très mauvais œil l'installation d'un Califat à leurs portes et qui n'ont pas manqué d'avertir le Hamas des conséquences suicidaires de son comportement. La crise humanitaire à Gaza finira par se retourner contre le Hamas. On ne joue pas impunément avec le feu, surtout si cela a pour effet d'enfoncer dans la misère et dans le désespoir toute une population qui déjà ne menait pas bien large bien avant le déclenchement de la crise actuelle, provoquée dans une très large mesure par le comportement irresponsable du Hamas. Même si tel n'est pas l'objectif recherché par Israël, l'éviction du pouvoir du Hamas pourrait être une des conséquences secondaires de l'opération militaire actuelle, ceci d'autant plus qu'Israël a, tout au long de l'opération, pris bien soin d'atténuer les conséquences pour la population civile en multipliant les convois humanitaires et les opérations de secours aux populations civiles, brisant en cela le monopole du Hamas en matière d'assistance. Il faut rappeler à cet égard qu'en dépit du discours sur le verrouillage de la bande de Gaza, Israël a maintenu l'appro-

visionnement du territoire avant et après le déclenchement des hostilités. Il est donc faux d'affirmer que la population gazaouie a été abandonnée à son triste sort. Les statistiques sont là pour prouver qu'à aucun moment, Israël n'a pratiqué la stratégie de l'exacerbation ou de la terre brûlée.

N'y a-t-il pas le risque qu'une telle stratégie aboutisse à un double désastre : une population complètement anéantie qui se solidarise encore plus avec ses « défenseurs » ?

Je le répète : telle n'est pas la stratégie d'Israël ! La classe politique, du moins les éléments responsables et raisonnables qui sont aux affaires actuellement jusqu'à nouvel ordre est parfaitement consciente des risques de l'opération en cours. Ils connaissent les limites à ne pas franchir. Ils veulent éviter à tout prix de faire le jeu du Hamas qui entend rallier autour de sa cause en misant sur sa capacité de résistance face à l'ennemi héréditaire. C'est une cause très populaire, certes, mais le moment viendra ou même les populations arabes, remontées contre Israël, feront la part des choses et demanderont des comptes à leurs dirigeants.

CONTRA

« La situation humanitaire a dépassé toutes les bornes »

Interview par courriel: Richard Graf

woxx: *Les manifestations pour un arrêt de la guerre à Gaza ne semblent viser que l'Etat d'Israël. Le Hamas ne porte-t-il aucune responsabilité dans les affrontements actuels ?*

Michel Legrand : Si nous avons manifesté pacifiquement et dignement dans les rues de Luxembourg samedi dernier, c'est parce que nous avons voulu d'abord, au-delà de toute option partisane, exprimer notre émotion et notre indignation face aux centaines de morts et aux milliers de blessés qu'entraînent depuis la fin du mois de décembre 2008 à Gaza les affrontements d'une extrême violence entre les forces armées israéliennes et les groupes armés palestiniens dont le Hamas. Si le Hamas a une responsabilité dans les événements, il est trop facile, comme le font certains gouvernements européens et plus encore Israël, de lui en faire porter toute la responsabilité, et d'occulter ainsi les principaux tournants des dernières années et tout autant une situation d'occupation qui dure depuis 42 ans. Quoi qu'il en soit, nous condamnons énergiquement des opérations militaires aériennes et terrestres qui, vu la densité de la population de Gaza, ne peuvent, en aucun cas, ni éviter, ni limiter des pertes énormes au sein des populations civiles (les 1,4 millions de Gazaouis vivent sur un territoire qui

équivalait exactement à 1/7e du Luxembourg), la destruction de maisons, de mosquées, d'écoles, de l'université, du parlement palestinien à Gaza ; aucune morale, même la morale de guerre, ne peut justifier ces formes d'autodéfense. Elles sont clairement condamnées par le droit international, dont la 4e convention de Genève.

Les Palestiniens n'ont-ils pas raté une occasion, à un moment où Israël avait commencé à faire certaines concessions, en n'empêchant pas les agressions par les roquettes tirées sur la population civile israélienne ?

Sans refaire l'historique de ces événements présents, nous voudrions rappeler quelques tournants qui ont contribué à radicaliser la situation d'ensemble au Proche-Orient ainsi qu'à Gaza et à préparer les événements présents. D'abord, le retrait unilatéral des colons et de l'armée israélienne de Gaza, qui n'a été ni préparé ni accompagné par une concertation entre Israël et l'autorité palestinienne ; ensuite les élections de 2006 qui ont été saluées dans le monde entier comme entièrement démocratiques ; mais aussitôt, les résultats de ces élections ont été refusés parce qu'ils portaient le Hamas au pouvoir ; la décision de boycotter non seulement le Hamas mais l'ensemble

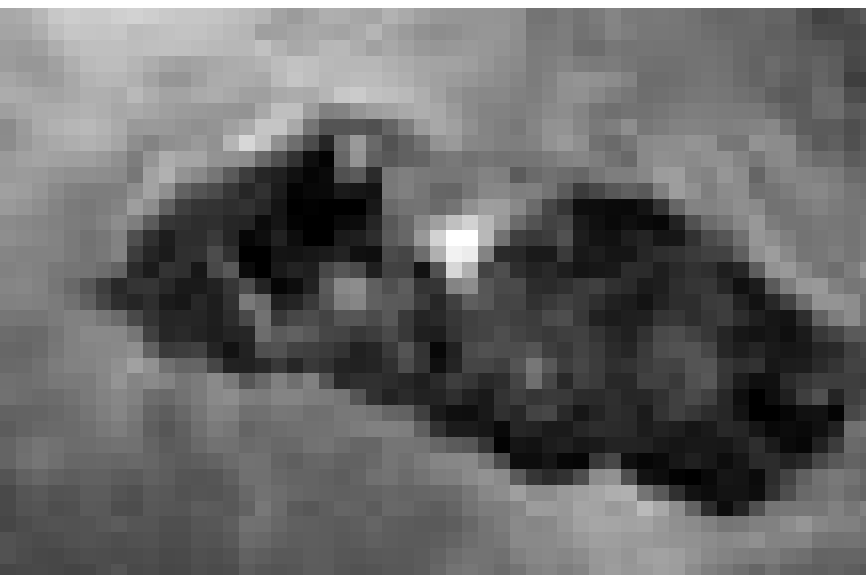


PHOTO: AMIR FARSHAD IBRAHIM / FLICKR

de l'Autorité palestinienne a suivi tout aussi rapidement. Le tournant suivant s'est produit quand, malgré les efforts énormes qui avaient permis de mettre sur pieds un gouvernement d'unité nationale, l'Europe, les Etats-Unis et Israël n'ont pas reconnu ni soutenu ce gouvernement. Tout cela a contribué à alimenter les tensions et les conflits entre Palestiniens. La suite et le résultat partiel de ce qui précède a été la prise de pouvoir du Hamas à Gaza. Tout au long de ce processus de dégradation et de radicalisation de la situation, l'enfermement de Gaza par Israël s'est transformé en un véritable blocus et Gaza est devenue la prison à ciel ouvert dont on a tant parlé ; mais, à la différence des autres prisons, Gaza est une prison boycottée et affamée.

Est-ce que l'objectif d'affaiblir le Hamas ne facilitera pas une solution politique du conflit ?

Au-delà de ces tournants récents, restent toujours l'occupation, qui s'est durcie au cours des dernières années, et la colonisation qui continue malgré toutes les promesses non tenues d'Israël. Nous avons déjà fait part publiquement de tous ces éléments qui permettent de comprendre l'aggravation générale de la situation. Ceci nous conduit à dire, avec beaucoup d'observateurs et d'analystes de la

situation, qu'il est inutile, et surtout illusoire de vouloir éliminer le Hamas ou faire sans lui, quoi que l'on pense de lui : il est un acteur incontournable qu'il faudra rencontrer, directement ou indirectement et avec lequel il faudra discuter directement ou indirectement. Mais plus on attend, plus ce sera difficile, vu sa radicalisation que les stratégies américaine, israélienne et européenne ont contribué à produire.

On vous accuse de ne protester que lorsque les Palestiniens sont en train de souffrir. Ne voyez-vous pas la peur des Israéliens face à certains qui nient même le droit d'existence de leur Etat ?

Le CPJPO a toujours reconnu le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Dans notre charte, nous nous opposons clairement à toute forme et toute source d'action terroriste à l'égard des populations civiles, qu'elles viennent de groupes armés palestiniens, de l'Etat d'Israël lui-même, d'individus isolés palestiniens ou israéliens (colons, etc...). Nous proposons aussi comme objectif la paix et la sécurité pour les deux peuples. Cependant, aujourd'hui, la situation humanitaire

DEBATT

Suite de la page 11

« La situation humanitaire a dépassé toutes les bornes »

à Gaza a dépassé toutes les bornes. Lorsque l'ONU et l'UNWRA elles-mêmes, sinon la Croix-Rouge, ne peuvent même plus jouer leur rôle le plus fondamental et lorsque des membres de leur personnel sont atteints par les armes israéliennes, c'est une nouvelle limite qui est franchie de manière insupportable et inacceptable. Par ailleurs, aux dires mêmes de représentants de l'ONU sur place, plusieurs massacres opérés depuis le début de cette « guerre » et encore tout récemment, relèveraient clairement de la catégorie de « crimes de guerre » sinon de « crimes contre l'humanité » et que ce genre de crimes relève du tribunal pénal international et doit conduire à la condamnation pénale de leurs responsables.

Quelles sont vos revendications à la communauté internationale, à l'Union européenne et à notre gouvernement en particulier ?

Nous soutenons les initiatives en cours qui devraient amener les belligérants à un cessez-le-feu, à une trêve rapide et à la recherche d'un modus vivendi qui pourra durer, mais qui ne pourra durer que s'il est juste et que s'il inclut la levée du blocus dont Gaza est l'objet depuis 20 mois. Dans cet esprit, nous demandons avec insistance au gouvernement luxembourgeois, de son propre chef et en tant qu'Etat membre de l'Union européenne, de peser de tout son poids pour faire cesser immédiatement les massacres et les violences de part et d'autre, pour que le Hamas cesse d'envoyer des roquettes sur le sud d'Israël, pour qu'Israël retire ses troupes de Gaza et pour soutenir les initiatives diplomatiques et politiques qui ouvrent sur une trêve juste et à long terme.

Voyez-vous des chances pour trouver un terrain d'entente qui va permettre de relancer le processus de paix ?

Il s'agira d'œuvrer à la réconciliation et à la coopération des principaux mouvements et partis palestiniens et à la concertation de tous les acteurs impliqués, y compris le Hamas. D'autre part il faudra conditionner la coopération avec Israël au respect par cet Etat du droit international et des droits de l'Homme. Israël devra s'engager politiquement et diplomatiquement de manière résolue pour que cessent l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens et de Jérusalem ainsi que la construction du mur, et que puisse être constitué un Etat palestinien en accord avec les nombreuses résolutions des Nations Unies. C'est l'une des conditions sine qua non pour atteindre une sécurité réelle et une paix durable entre les deux peuples. La communauté internationale devra d'autre part soutenir la création d'une commission indépendante qui enquêtera sur les massacres de populations civiles qui constitueraient des crimes de guerre sinon des crimes contre l'Humanité ainsi que sur l'utilisation d'armes prohibées ou de nouvelles armes nocives et mortelles pour les populations civiles.

Brûler des drapeaux israéliens, appeler à la mort des Juifs - ne devrait-on pas éviter de telles exactions ?

C'est évident. Et nous avons tout fait pour contrôler les messages et les actes. Nous avons constitué et formé un service d'ordre de plus de vingt personnes. A mesure que des groupes non luxembourgeois se joignaient à la manifestation, nous avons rencontré leurs leaders et les avons invités à manifester avec calme et dignité, en évitant tout slogan ou pancarte qui établissent des amalgames ou des accusations que nous avons toujours refusés. Pendant la manifestation, autant que nous le pouvions, nous avons cherché à couvrir par notre message les slogans que nous refusions. Il avait été dit clairement que nous nous opposons radicalement au fait de brûler un drapeau israélien. Lorsque, après la dislocation de la manifestation, un petit groupe a mis le feu au drapeau israélien, plusieurs membres du CPJPO et moi-même avons fait ce qu'il fallait pour éteindre ce feu. Aucun service d'ordre, dans les villes où de telles manifestations ont eu lieu, n'a été à même de tout contrôler. La police de Luxembourg elle-même, qui a très bien rempli sa tâche, nous a félicité pour notre encadrement. Nous avons pu éviter les excès qui ont terminé plusieurs manifestations en Europe. Par ailleurs, l'émotion et l'indignation légitimes sont particulièrement fortes dans le

Suite de la page 10

« Israël n'avait pas d'autre choix »

Au moment où l'administration Obama n'est pas encore en place et celle de Bush en train de faire les valises, n'est-ce pas une évidence qu'Israël tente de profiter d'un contexte politique international instable pour marquer des points ?

Israël n'a pas profité du vide du pouvoir à l'échelle internationale, même si l'interrègne à Washington a certainement augmenté sa capacité de manœuvre. Le contexte international a joué dans un tout autre sens. Israël souffre du complexe d'assiégé. Les nuages noirs s'accumulent de tous côtés. La frontière avec le Liban est loin d'être pacifiée. Les perspectives sont inquiétantes du côté de l'Iran et les perspectives d'un accord de paix avec la Syrie incertaines. Chaque nouveau front n'est pas pour rassurer un peuple obsédé par sa sécurité. En Israël, la conviction est très répandue

que dès lors qu'il s'agit de la sécurité à long terme de l'Etat hébreu, l'on ne peut faire confiance à personne et qu'on est livré à soi-même. Les attermoissements des uns et des autres dans la crise actuelle le prouvent à suffisance !

A quelques semaines d'élections nationales qui font suite à une crise politique interne, le ministre de la défense, Ehoud Barak, remonte dans les sondages. Est-ce que la tête de liste du parti travailliste mène sa campagne électorale en écrasant la population de Gaza ?

C'est vrai que le parti travailliste ne menait pas large dans les sondages d'opinion avant le déclenchement de la crise. De là à en conclure qu'Ehoud Barak s'est lancé dans l'aventure d'une opération militaire à Gaza pour redorer son blason, c'est aller un peu

vite en besogne. Répétons-le : indépendamment des échéances électorales, Israël n'avait pas d'autre choix que de frapper fort, à moins de voir descendre en vrille sa capacité de dissuasion et d'ébranler irrémédiablement sa sécurité.

On nous dit que la population israélienne supporte très largement les actions militaires de son armée dans le territoire de Gaza. Qu'en est-il de l'opposition à cette guerre en Israël même ?

C'est vrai que l'opération « Plomb durci » bénéficie d'un très grand appui parmi la population israélienne. Celle-ci accepte dans sa très grande majorité qu'Israël n'a pas été payé en retour d'avoir fait preuve d'une grande retenue face aux piques de Hamas. C'est pourquoi elle accepte maintenant qu'il n'y ait plus d'autre option qu'une opération militaire. Cela ne veut pas dire qu'il y a le même consensus quant à la façon dont cette opération est menée, sa durée, son ampleur et ses objectifs. Jusque dans les rangs de la coalition actuelle, des opinions divergentes se manifestent. Comme Israël est une société ouverte et démocratique, le débat public est

intense, surtout que le camp de la paix reste très fort et vocal.

D'un point de vue militaire, Israël semble avoir tiré les bonnes leçons de la dernière guerre au Liban. Mais est-ce qu'on ne va pas droit à une impasse politique comme en 2006 ?

Si impasse politique il devait y avoir à l'issue de l'opération en cours, elle proviendrait du fait, plutôt improbable, que le Hamas sortira renforcé de l'épreuve actuelle. Tout le pari consiste à réduire la capacité de nuisance du mouvement islamiste. Sa popularité est bâtie sur cela. On peut compter sur Israël pour priver le Hamas de son ascendant sur la population de Gaza. Mais à supposer que cela réussisse, l'avenir de ce territoire meurtri est loin d'être clair.

Est-ce qu'on peut imaginer, du côté d'Israël, une sortie « politique » de cette crise ?

Il faut espérer qu'Israël dispose d'une stratégie de sortie. Pour des raisons compréhensibles, cela n'est pas encore ouvertement discuté, mais il est clair que l'avenir de la bande de Gaza passera inévitablement par le renfor-

cœur des populations arabes qui vivent dans la Grande Région, comme dans les grandes villes de France. Tout en leur disant que nous partageons cette émotion et cette indignation, nous avons parlé avec eux et essayé de leur faire comprendre que tout excès se retournerait contre leur propre image, contre la réputation de notre Comité dans la population luxembourgeoise, et finalement, contre les objectifs que nous défendons : la fin des opérations et des massacres, des tirs de roquettes, une trêve... Enfin, si nous comprenons aussi le sentiment d'insécurité des populations israéliennes du sud et si nous soutenons des solutions qui, à terme, produiront la paix et la sécurité pour les deux peuples, aujourd'hui et d'ici là, ce sont les Palestiniens qui sont occupés et de plus en plus colonisés depuis 42 ans. Dans aucune analyse, il ne faut perdre de vue cette donnée de base, que négligent trop souvent de rappeler beaucoup de médias.

Michel Legrand est président du « Comité pour une Paix juste au Proche-Orient »

cement des forces politiques dites modérées, c'est-à-dire tous les éléments qui auront compris que la stratégie de confrontation avec Israël ne paie pas. Ce qui est rassurant à ce propos, c'est qu'une majorité d'Israéliens ont compris que quoi qu'il advienne, les Palestiniens vont rester leurs voisins. Une politique de « bon voisinage » s'impose plus que jamais.

Qu'en est-il du processus de paix ?

Le processus de paix, tout comme son dernier avatar, le processus d'Annapolis, est la principale victime de la crise actuelle. Il est dans l'impasse. La balle, de ce point de vue, est très clairement dans le camp d'Israël qui doit enfin donner des gages à l'Autorité palestinienne en cessant enfin les tergiversations en matière de colonies de peuplements, d'élimination des points de contrôle vexants et humiliants en Cisjordanie et d'établir un Etat palestinien digne de ce nom, doté des attributs et des moyens d'agir associés à la notion de souveraineté.

Mario Hirsch est directeur de l'Institut Pierre Werner et président des « Amis d'Israël », il s'exprime ici à titre personnel.

INSPECTION GENERALE DE LA SECURITE SOCIALE

PARAMETRES SOCIAUX (valables à partir du 1er janvier 2009)

www.mss.public.lu/publications/parametres_sociaux/index.html

Nombre indice applicable:	685,17
Unité:	€

1) MINIMA ET MAXIMA COTISABLES

Salaire social minimum mensuel			1.641,74
Minimum cotisable actifs (tous les régimes)		salaire horaire	
18 ans et plus non qualifié	100%	9,4898	1.641,74
17 à 18 ans	80%	7,5918	1.313,39
15 à 17 ans	75%	7,1173	1.231,30
18 ans et plus qualifié	120%	11,3877	1.970,08
Minimum cotisable pensionnés (assurance maladie)	130%		2.134,26
Maximum cotisable (tous les régimes)			8.208,68

2) ASSURANCE MALADIE

Indemnité funéraire			1.199,05
Participation patient au séjour à l'hôpital		par jour	12,33
Participation patient aux forfaits de rééducation fonctionnelle			
- en traitement ambulatoire		par jour	6,17
Montant journalier de séjour en cure pris en charge			
- cure de convalescence		par jour	44,54
- cure thermale		par jour	44,54
Montant annuel maximum de prise en charge intégrale des soins de médecine dentaire			46,07

3) ASSURANCE PENSION

Pension minimum personnelle			1.477,51
Pension minimum de conjoint survivant			1.477,51
Pension minimum d'orphelin			401,53
Pension personnelle maximum			6.840,32
Seuil inférieur anti-cumul pension + revenu			1.970,01
Seuil inférieur anti-cumul conjoint survivant			2.462,51
Revenu professionnel immunisé			1.094,45
Allocation de fin d'année (1/12) (carrière de 40 ans)			52,60
Forfait d'éducation (art. 3)		par enfant / par mois	86,54
Forfait d'éducation (art. IX, 7°)		par enfant / par mois	94,48

4) PRESTATIONS FAMILIALES *)

a) Allocations familiales			
- montant pour 1 enfant			185,60
- montant pour 2 enfants			440,72
- montant pour 3 enfants			802,74
- montant pour 4 enfants			1.164,56
- montant pour 5 enfants			1.526,38
Majorations d'âge			
- par enfant âgé de 6 - 11 ans			16,17
- par enfant âgé de 12 ans et plus			48,52
Allocation spéciale supplémentaire			185,60
b) Allocation d'éducation			
- montant plein	100%		485,01
- montant réduit à	50%		242,50
Revenu professionnel pris en compte en cas d'activité des deux parents			
- 1 enfant à charge			4.808,97
- 2 enfants à charge			6.411,96
- plus de 2 enfants à charge			8.014,95
c) Allocation de rentrée scolaire (montant par enfant)			
- 1 enfant - de 6 - 11 ans			113,15
- groupe de 2 enfants			194,02
- groupe de 3 enfants et plus			274,82
- 1 enfant - 12 ans et plus			161,67
- groupe de 2 enfants			242,47
- groupe de 3 enfants et plus			323,34
d) Allocation de naissance (3 tranches)			
- montant par tranche			580,03
e) Allocation de maternité (maximum 16 semaines)			
- montant par semaine			194,02
f) Congé parental - indemnité forfaitaire mensuelle			
- congé à plein temps			1.778,31
- congé à temps partiel			889,15
g) Boni pour enfant (par mois / par enfant)			76,88

*) montants figés à l'indice 652,16 (L: 27.06.2006) / boni pour enfant (L: 21.12.2007)